

**Les principaux dossiers votés en Commission Permanente  
du 15 octobre 2010**

La Commission Permanente qui s'est réunie ce 15 octobre 2010 a étudié 373 dossiers pour une somme totale de plus de 58,3 millions d'€ répartis notamment :

Solidarité, autonomie, action sociale.....	17 444 811 €
Citoyenneté, éducation, jeunesse.....	11 327 860 €
Aménagement et développement durable du territoire.....	5 994 527 €
Infrastructures et sécurité routière.....	3 685 565 €
Patrimoine départemental, ports, hébergement, moyens des services.....	3 609 997 €
Habitat, développement social urbain,insertion, urbanisme, maîtrise foncière.....	2 561 059 €
Economie solidaire .....	1 604 078 €
Patrimoine environnemental commun, tourisme.....	1 423 592 €
Culture, sport et vie associative .....	1 274 839 €

- **Aménagement du territoire : près de 6 M d'euros ont été consacrés à l'aménagement du territoire dont plus de 5,3 millions d'€ pour 33 dotations cantonales relatives au Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC).** Créé en 1978, le FDAEC a pour objectif d'aider les communes et les groupements de communes à la réalisation de travaux de construction, de rénovation de bâtiments communaux, de voirie ou d'acquisition de matériel.
- **811 232 € ont été consacrés au logement avec notamment des aides pour :**
  - **le logement des jeunes à travers le soutien aux structures oeuvrant pour le logement des 16-30 ans** apportant un lieu d'accueil et d'hébergement mais également un appui à l'autonomie et à l'insertion socioprofessionnelles. Elles oeuvrent notamment en favorisant les mobilités qualifiantes, les retours à l'emploi des jeunes. Des subventions ont ainsi été attribuées aux associations suivantes : Habitat Jeunes des Hauts de Garonne ; Foyer pour tous de Bordeaux, Habitat Jeunes l'Eveil ; Habitats jeunes Le Levain ; le comité local pour le logement autonome des jeunes du bassin d'Arcachon à La Teste, Habitat Jeunes et pays libournais.

- **le logement social** avec des aides aux propriétaires occupants pour remettre en état leur logement ; aux propriétaires bailleurs ; à Aquitanis pour la création de logements sociaux ou très sociaux. à l'agence immobilière à vocation sociale du Prado ; à 8 communes ou communautés de communes pour la réalisation de logements sociaux.
- **1 414 223 € dédiés aux actions d'insertion**, à travers des aides attribuées aux associations ou structures oeuvrant pour l'insertion des personnes en difficulté par l'activité économique, mais aussi dans le domaine de l'aide sociale qu'elle soit alimentaire ou liée à la santé.
- **Collèges : Signature de conventions d'occupation temporaire portant sur les toitures des collèges publics girondins au titre de la réalisation et de l'exploitation d'unités de production d'énergie photovoltaïque raccordées au réseau d'électricité**

Le Conseil Général de la Gironde poursuit un objectif de développement des énergies renouvelables et a décidé d'attribuer, par convention d'autorisations d'occupation temporaire des toitures des collèges publics girondins aux fins d'installation d'unités de production d'énergie photovoltaïque raccordées au réseau public d'électricité. Au terme de l'appel à projets publié au niveau européen par le Département, et après avis de la commission spécifique d'attribution qui s'est réunie le 30 septembre 2010, le Département a décidé de conclure une convention avec EDF Energies Nouvelles. Il s'agit de conventions d'occupation temporaires du domaine public afin de permettre à EDF d'installer, sous sa propre responsabilité et sous sa propre maîtrise d'ouvrage, des unités de production d'énergie photovoltaïque (panneaux solaires, onduleurs, équipements annexes) pour chaque collège public girondin retenu dans l'appel à projet.

Le projet prévoit le financement total (investissement et fonctionnement) de l'installation et de l'exploitation d'unités photovoltaïques sur 40 collèges publics de Gironde, pour une surface globale de toitures sollicitée de plus de 75 000 m<sup>2</sup>, une quantité de CO<sup>2</sup> ainsi évitée de plus 1 600 tonnes par an, ainsi que la remise en état des toitures au terme de la convention aux seuls frais du titulaire. Le projet retenu stipule par ailleurs pour ces mêmes surfaces les remises à niveau techniques et thermiques nécessaires et leur entretien pendant 20 ans, ainsi qu'un engagement au recours d'entreprises girondines pour la réalisation du projet pour un volume horaire de 350 000 heures.

La Convention d'Occupation Temporaire du domaine public aura une durée de vingt années. Elle permettra au bénéficiaire d'exploiter la centrale et de vendre l'énergie produite.

- **Communication : développer l'e-administration en logiciels libres :**

Le Conseil Général de la Gironde s'est engagé dans une démarche volontariste visant à favoriser l'administration électronique, (e-Administration), l'utilisation des logiciels libres, et la mutualisation avec d'autres collectivités territoriales.

Le Schéma Directeur d'Administration Electronique (SDAE) renforce et concrétise ces orientations sur un plan à cinq ans.

Parmi le périmètre concerné, figurent des téléservices d'administration électronique dédiés aux Départements dans les domaines des aides aux personnes âgées, du social et du scolaire qui concernent les demandes de repas et d'aide ménagère ; les demandes de compensation du handicap adulte ; les demandes de compensation du handicap enfant, de bourse, d'APA.

Aujourd'hui le Conseil Général de la Gironde s'associe par convention à d'autres départements, villes, communautés de communes (CG du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, communes de Limoges, Poitiers, Vincennes, Pessac) au sein d'une communauté de membres fondateurs, en vue de concevoir, développer et maintenir une offre adaptée de services aux citoyens sur la base de logiciels libres.

La mutualisation des moyens permettra de bénéficier d'une palette de services d'e-Administration en répartissant les coûts de conception et développement sur plusieurs collectivités.

### ➤ **Economie : conventions avec les chambres de commerce et d'industrie de Bordeaux et Libourne :**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'économie, le Département de la Gironde soutient les chambres consulaires de Bordeaux et Libourne à travers une convention triennale déclinée en convention annuelle. Ainsi pour 2010, le Département soutient les CCI à hauteur de 16 200 € pour :

- la mise en place d'un outil permettant de mieux connaître les équipements commerciaux à l'échelle départementale.

Il s'agit d'un **Observatoire du Commerce de Bordeaux Métropole et de la Gironde, composé d'un observatoire de l'offre et d'un observatoire de la demande et des comportements de consommation. Il doit à terme permettre à chaque pays et CDC de disposer d'informations fiables sur la répartition et la nature des activités commerciales et de services existant sur leurs territoires et les accompagner dans leur réflexion sur leur aménagement. Pouvoir à terme mettre en exergue l'attractivité des communes, selon le niveau d'équipement (recherche d'indicateurs pertinents.....). Il permettra également de fournir aux créateurs d'entreprises et aux repreneurs des éléments pour leur étude de marché et aux collectivités un outil d'aide à la décision, notamment au titre de la procédure départementale de soutien au commerce rural.**

- La CCI de Libourne pour le lancement du projet d'**Agenda Lib'Tour**.

Depuis 2008 et l'élaboration d'un plan Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Libourne (CCIL) travaille en profondeur avec les entreprises des filières Tourisme et Viticulture afin de proposer de nouveaux débouchés autour des circuits courts.

Après l'organisation d'un salon professionnel Vin et Terroir, l'animation de l'opération Table et Vignobles permettant chaque vendredi soir à un viticulteur de faire déguster ses vins dans un restaurant du Libournais autour d'une animation spécifique ainsi que des Jeudis des découvertes économiques où une entreprise de la filière viticole ouvre ses portes aux autres entreprises libournaises, à la population locale et aux touristes, la CCIL lance le projet d'**Agenda Lib'Tour**.

Le concept consiste en la réalisation d'un agenda 2011, tiré en 5 000 exemplaires, comportant 52 prestations oeno-touristiques, montrant que chaque semaine, en

Libournais, la clientèle locale et touristique peut participer ou consommer une activité de tourisme et de loisirs. Les fiches représentatives de l'offre touristique seront intercalées dans l'agenda en début de chaque semaine.

L'ambition de cet outil de promotion est d'être un véritable produit de loisirs avec des offres attractives pour les touristes mais aussi pour les consommateurs locaux, premier prescripteur de l'offre touristique.

➤ **Energies renouvelables : lancement d'un appel à projets départemental :**

Le Conseil Général de la Gironde a décidé de réaliser un appel à projet intitulé « favoriser l'émergence des énergies renouvelables sur les territoires girondins à l'horizon 2020 ». Cet appel à projets consiste à accompagner les communes et leurs groupements dans la définition des politiques locales en faveur de la lutte contre le changement climatique dès lors qu'elles intègrent les problématiques de diminution des consommations énergétiques et de mise en oeuvre d'énergies renouvelables.

L'accompagnement des candidats retenus à l'issue de l'appel à projets se traduira par une aide exprimée en ingénierie.

Au plus six projets seront retenus pour leurs valeurs d'exemplarité et de reproductibilité en Gironde.

Une enveloppe globale de 142 000 € a été votée lors de la Commission Permanente pour le lancement de cet appel à projets pour lequel les communes ou leurs groupements ont jusqu'au 13 janvier 2011 pour y répondre.

➤ **Conchyliculture : Aide départementale à la Section Régionale Conchylicole pour la mise en oeuvre d'un Observatoire des mortalités des huîtres du Bassin d'Arcachon pour l'année 2010 :**

Depuis deux ans le Bassin d'Arcachon, au même titre que les autres sites nationaux de production d'huîtres, est confronté à de graves phénomènes problématiques de mortalité généralisée sur les jeunes huîtres qui mettent en péril la pérennité de l'activité ostréicole sur ces sites. En effet les ostréiculteurs ont enregistré de fortes mortalités tant sur le naissain naturel que sur le naissain d'écloserie. En raison des craintes que ces mortalités des naissains d'huîtres font peser sur l'avenir de la filière ostréicole arcachonnaise, il est indispensable de continuer à suivre leur évolution afin de tenter d'en identifier les causes.

Ainsi, la Section Régionale Conchylicole a envisagé un nouveau protocole d'étude et de suivi ayant pour objectif :

- le suivi de ces mortalités ;
- la caractérisation biométrique des naissains morts et vivants ;
- la caractérisation de l'état physiologique de l'huître ;
- de tester l'effet de la durée de vie des huîtres hors de l'eau.

Pour cela, cinq sites ont été choisis et un protocole scientifique rigoureux a été mis en place avec l'IFREMER et l'Université de Bordeaux, ainsi qu'avec des professionnels chargés des prélèvements.

➤ **Agriculture : attribution d'aides départementales à des structures individuelles ou collectives pour le développement des circuits courts :**

Dans le cadre de sa politique agricole et forestière, l'assemblée départementale a décidé lors de sa séance de mars 2010, de soutenir les projets de développement des circuits courts qui rapprochent producteurs et consommateurs.

L'intervention départementale permet aux structures individuelles et collectives de mettre en place des programmes de développement commercial et de réaliser des équipements d'accueil et de vente directe. Ainsi, lors de cette commission permanente 71 477 € ont été attribués à des structures individuelles ou collectives . Parmi les projets ainsi soutenu :

- **la création par le Syndicat Pays Médoc d'une « ruche agricole »** spécialisée en productions maraîchères. Cette pépinière d'entreprises sera un lieu d'accompagnement à la création d'entreprises agricoles et proposera des mises à disposition de parcelles agricoles aux futurs maraîchers. Elle sera également associée à un outil de commercialisation.

- **le soutien au Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM) « Produire Partager et Manger Local » pour son action de création et d'animation des AMAP en Gironde** (Associations pour le Maintien d'une Agriculture En 2010, la Gironde compte 36 AMAP pour plus de 2 000 familles adhérentes, 60 producteurs approvisionnent ces AMAP.

Le programme d'intervention 2010 porte sur la poursuite du travail d'essaimage des AMAP et le renforcement de la structuration du réseau girondin. Il s'agit d'organiser des rencontres producteurs consommateurs, de poursuivre des journées de formation des producteurs concernant l'adaptation de la production au mode de distribution que sont les paniers hebdomadaires, et de mener un travail plus particulier dans le cadre du réseau national (MIRAMAP) sur le référencement des actions solidaires permettant l'accès des AMAP aux ménages les plus défavorisés.

- **soutien au SAS les Eleveurs Girondins pour l'embauche, en CDI, de 3 bouchers employés sur les sites de Toulence, Lesparre, et Daignac.**

➤ **Piste cyclable : RD 805 - Aménagement d'une piste cyclable entre Hostens et La Brède - Communes de Hostens, Saint-Magne, Cabanac-et-Villagrains, Saint-Morillon et La Brède - Déclaration de projet :**

Fin 2009 le Conseil Général de la Gironde décidait d'ouvrir l'enquête publique concernant l'aménagement de la piste cyclable reliant Hostens à La Brède (RD 805) sur le territoire des communes de Hostens, Saint-Magne, Cabanac-et-Villagrains, Saint-Morillon et La Brède. L'enquête publique s'est déroulée du 25 Mai au 26 Juin.

Le projet consiste en la reconversion en piste cyclable d'une ancienne voie ferrée d'intérêt local, sur un linéaire d'environ 25 km, traversant les communes de Hostens, Saint-Magne, Cabanac-et-Villagrains, Saint-Morillon et La Brède.

Ce nouveau tronçon cyclable permettra de compléter le maillage des pistes cyclables départementales dans des conditions de déplacement satisfaisantes tout en assurant la sécurité des usagers, en connectant la RD 802 (Piste cyclable Mios-Bazas) depuis Hostens au Sud de l'agglomération bordelaise.

Sur l'ensemble de son linéaire, la piste cyclable occupera une largeur de 2,50 m et sera couplée à un cheminement piéton. Cette nouvelle infrastructure cyclable en site propre sera accessible aux deux-roues non motorisés, aux piétons et aux rollers, qui sont considérés à ce jour comme des piétons par le code de la route. Des traversées d'engins agricoles seront également possibles par un renforcement ponctuel de la chaussée de la piste cyclable.

L'aménagement de la piste cyclable entre Hostens et La Brède permettra aux cyclistes de découvrir une nouvelle partie du territoire girondin et de relier la base de loisirs « Gérard Lagors » et plus globalement le parc naturel Régional des Landes de Gascogne au Sud de l'agglomération bordelaise.

A l'issue de l'enquête publique, dans son rapport du 22 Juillet 2010, le commissaire-enquêteur a émis **un avis favorable** à ce projet, en insistant sur la nécessité d'un affichage important sur les mesures de sécurité et sur les interdictions d'utilisation de cette piste par les engins de tous types motorisés.